

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 30 avril 2026 portant renouvellement du mandat de directeur général de l'Institut régional du cancer de Montpellier, Centre de lutte contre le cancer

NOR : SFHH2630155A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 6162-10 ;

Vu le décret n° 2021-1645 du 13 décembre 2021 modifié relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires ;

Vu l'arrêté du 16 juin 2005 modifié fixant la liste des centres de lutte contre le cancer ;

Vu l'arrêté du 15 avril 2021 portant renouvellement du mandat de directeur général de l'Institut régional du cancer de Montpellier, Centre de lutte contre le cancer, pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} mai 2021 ;

Vu l'avis du 26 mars 2026 du conseil d'administration général de l'Institut régional du cancer de Montpellier ;

Vu l'avis du 26 mars 2026 de la Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer ;

Vu la candidature présentée par l'intéressé,

Arrête :

Article 1^{er}

Le mandat de directeur général de l'Institut régional du cancer de Montpellier, Centre de lutte contre le cancer de M. Marc YCHOU, professeur des universités-praticien hospitalier au Centre hospitalier et universitaire de Montpellier, est renouvelé pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} mai 2026.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 30 avril 2026.

Pour la ministre et par délégation :

La cheffe de service, adjointe à la directrice générale de l'offre de soins,
Clotilde DURAND